

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU MERCREDI 23 JUIN 2021

SÉANCE OUVERTE A 20 H 00

Présent-e-s :

- M. Livio LANZA, Président
- Mmes Delfina GUARDIOLA, Nathalie HENRIOD, Irène MAIO, Véronique MOULLET-BOUCHARDY, Bansa SIGAM
- MM. Jonathan CHRISTIN, Bertrand FUMEAUX, Stéphane JOYE, José NODA GONZALEZ, André PHILIPP, Pascal RAEMY, Ludovic ZBINDEN

Exécutif :

- M. Dominique NOVELLE, Maire
Mme Christine RAMBACH, adjointe

Excusé :

- M. Michel APOTHELOZ, adjoint

Procès-verbal :

- Mme Claire SNEIDERS, secrétaire générale
Mme Jennifer DELAFONTAINE, secrétaire

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 MAI 2021
- II. RAPPORTS DES COMMISSIONS
- III. COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S
- IV. DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'APPROBATION DES COMPTES 2020 DE LA FONDATION « LES CHOUETTES »
- V. DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'APPROBATION DES COMPTES 2020 DE LA FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE
- VI. MOTIONS
- VII. QUESTIONS ET DIVERS

Le Président souhaite la bienvenue, remercie pour la présence des membres du Conseil municipal, excuse Monsieur Michel APOTHELOZ, Adjoint au Maire et salue le public, Monsieur Philippe DUPERRIER.

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 MAI 2021

Le Président demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document, et si celui-ci amène des commentaires, modifications ou remarques.

Aucune remarque ni question n'étant formulée, le Président demande aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 10 mai 2021.

12 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

II. RAPPORTS DE COMMISSIONS

Le Président passe la parole aux Président-e-s de commissions.

Commission routes, déchets, espaces verts

Monsieur PHILIPP informe que la commission des routes, déchets, espaces verts s'est réunie le jeudi 20 mai 2021 à 20h00. Les points suivants ont été traités :

Chemin Pré-Gabet

- La Commune est au bénéfice (depuis 22 ans) d'une servitude sur la parcelle N° 1260 qui devait être activée dès que les parcelles voisines se développeraient. En 2020, les travaux de construction ont débuté et la Commune a dû entreprendre les travaux sur la servitude.
- Les commissaires prennent note des travaux qui ont été réalisés pour créer une liaison – mobilité douce – entre les chemins Pré-Gabet et des Ecrevisses.
- Un géomètre et un notaire ont été mandaté pour notifier ces changements parcellaires.

Chemin du Vieux-Bac

- Un bureau d'ingénieur a été mandaté pour planifier la circulation et le stationnement à proximité de la crèche.
- Il est prévu : un seuil de ralentissement, une zone 20 aux chemins Pré-Guillot et Vieux-Bac ainsi qu'une réglementation des 8 places de stationnement, avec notamment une période de dépose-minute pour les parents (7h00-9h00 et 16h00-19h00).
- Les commissaires valident **par 4 voix pour, 1 contre et 1 abstention** pour conserver les places en créneau plutôt qu'en épi.
- Une somme de CHF 23'000.00 a été prévue au budget 2021. En fonction des retours d'offres, les travaux pourraient coûter plus chers.

Chemin des Picolates

- Les SIG ont remplacé les alimentations électriques de bâtisses dans ce secteur.
- Ces travaux ont généré des dégâts sur le chemin (abaissement du revêtement, ondulation du terrain, etc...). D'autre part, Hominal a été mandaté en urgence pour curer une canalisation, envahie de racines.
- Les SIG vont payer les frais de remise en état pour les dégâts causés.
- **Les commissaires acceptent, à la majorité, que la Commune profite des travaux en cours pour financer à hauteur de CHF 20'000.00** (somme non prévue au budget 2021) une partie de la réfection du chemin afin de remettre en état tout le secteur de ce chemin.

Rue du Vieux-Four

- L'autorisation de construire pour les mesures de ralentissement a été déposée en mai.
 - Pour rappel, une ou deux places de stationnement seront supprimées et de la végétation sera plantée.
-

Entretien des routes, espaces publics et verts / internalisation

- Après la présentation de Monsieur NOVELLE et ses explications ainsi qu'un riche débat, les commissaires valident le principe d'une internalisation d'une partie des tâches – **par 4 voix pour, 2 contre**
- Entretien des espaces extérieurs
 - Coût actuel : **CHF 164'560.00**
 - Coût futur (travaux externalisés et internalisation) : **CHF 134'800.00**
- Les membres de la commission sont conscients du travail important effectué par Monsieur NOVELLE en particulier dans le domaine de l'entretien des espaces publics et que ces tâches devront être assumées, à l'avenir, par une autre personne en dehors d'un membre de l'Exécutif, par exemple du personnel communal. Ils remercient Monsieur NOVELLE pour son implication pour la Commune qui a une vision globale du travail à effectuer.

Budget 2022 – propositions

Commission culture, manifestations

Madame SIGAM informe que la commission culture, manifestation s'est réunie le mardi 1^{er} juin 2021 à 20h00. Les points suivants ont été traités :

Projets en cours

- Exposition de peinture – Philippe DUPERRIER du 5 au 20 juin 2021, avec un vernissage le 4 juin, très belle exposition et Madame SIGAM profite de féliciter Monsieur DUPERRIER présent dans la salle.
- Théâtre en plein-air dans le préau de l'école – dimanche 20 juin 2021 (reporté pour cause de météo défavorable).
- Course pédestre BurkinaRun en faveur de l'association soutenue par les communes de la Champagne pour le Burkina Faso **les 26 et 27 juin 2021**. Cette course aura lieu en virtuel.
- Double exposition de céramique et de peinture par Mesdames Anne-Carine GUNTERN et Camilla SAUVIN de Chambésy aura lieu dans le local d'exposition du **11 au 26 septembre 2021**. Le vernissage aura lieu le vendredi 10 septembre dès 18h30.
- Concert de jazz du groupe GACHEMBA, emmené par Baptiste NOVELLE, **le samedi 9 octobre 2021** dans la salle Duvillard. La commission tiendra la buvette.
- Une exposition de photographies intitulée « PANTHERA » par Monsieur Laszlo TOTH, habitant de la commune aura lieu **du 9 au 17 octobre 2021** dans le local d'exposition.
- Fête de l'Escalade le 10 décembre 2021

Festival (étude d'un projet)

La commission a également traité une demande de soutien pour un projet de festival à Aire-la-Ville. Ce projet a été conçu par un habitant du village au travers de sa société. La commission a décidé, à l'unanimité des membres présents, de ne pas entrer en matière car la commune n'a pas pour habitude de soutenir des projets de sociétés à but lucratif. Elle soutient des projets d'associations et de sociétés à but non lucratif ou elle organise elle-même des manifestations.

Projets 2022

Les projets 2022 seront discutés lors de la séance du mois de septembre. Une programmation culturelle anticipée et structurée sera proposée pour 2022, incluant le local d'exposition.

Divers

- La commission a échangé sur le sujet du local d'exposition qui avait déjà été discuté lors de la dernière séance et annoncé dans le rapport du Conseil municipal du mois de mars 2021.

- Proposition de préciser par une directive écrite, le type d'événements soutenus.
- Explications et précisions sur les rôles respectifs des membres de l'Exécutif et de ceux de la commission ont été donnés pour clarifier.

Le Président remercie pour les rapports.

III. COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S

Le Président prend la parole.

Association des communes genevoises (ACG)

Donne lecture du procès-verbal de constatation d'entrée en force de la décision de l'Assemblée générale du 24 mars relative à l'octroi, en 2021, par le Fonds intercommunal, à la Commune de Thônex, d'une subvention de CHF 500'000.00 à titre de participation au financement des travaux de rénovation de la salle des fêtes de Thônex.

Le Président passe la parole à Monsieur NOVELLE.

Ressources humaines

Présente Madame Jennifer DELAFONTAINE, engagée dès le 1^{er} juin 2021 à 60%. Monsieur NOVELLE se félicite du choix et souhaite la bienvenue à Madame DELAFONTAINE. Applaudissements.

Conseil municipal

- La séance du 20 décembre a été avancée au 6 décembre 2021, notamment pour des questions de délai référendaire qui reporterait à l'entrée en force du budget à fin février 2022.
- Remet un cadeau à Monsieur PHILIPP, Président sortant pour la période juin 2020 à mai 2021. Applaudissements.

Rapport administratif

Chaque membre a trouvé sur sa place l'exemplaire de l'édition 2020 du rapport.

Crèche d'Aire-la-Ville

Visite du chantier, de ce jour avec tous les membres du Conseil municipal et en présence des architectes. La crèche sera terminée en octobre 2021 pour une ouverture prévue en février 2022. Monsieur NOVELLE informe qu'il y aura malheureusement un dépassement du crédit d'investissement, difficilement chiffrable à ce jour. En effet, il reste encore environ CHF 700'000.00 de travaux à adjuger. Plusieurs problèmes sont intervenus tout au long du chantier, notamment au début : zone inondable qui a nécessité de refaire une partie du projet, problèmes de dépollution de la terre, parois berlinoise au lieu du système prévu initialement, arrêt du chantier pendant le COVID-19. D'autre part, à cause du COVID-19, les prix ont augmentés (bois, métal) et les dernières adjudications risquent d'être plus élevées que prévues. Il faut ajouter que les entreprises sont saturées de travaux et sur 10 entreprises sollicitées pour un devis, seules 3-4 répondent aux soumissions. Certaines profitent de cette situation et augmentent leur prix. Monsieur NOVELLE rappelle qu'une somme de CHF 280'000.00 a été inscrite au budget pour les divers et imprévus. A ce jour, cette ligne a été utilisée et il faudra certainement prévoir sur un léger surcoût.

Le Président passe la parole à Madame RAMBACH.

Crèche d'Aire-la-Ville

- Le recrutement du personnel s'est terminé à fin mai 2021.
- L'attribution des places de crèches sera finalisée fin juin et les familles seront informées en juillet 2021.

École

- Le projet *hirondelle* a eu lieu le 11 juin 2021 (matin). Le groupement ornithologique du bassin genevois est venu faire des présentations, d'abord en classe puis une balade dans la Commune. Enfants et enseignants ont été enchantés.
- Promotions : pour rappel, il y aura, le 2 juillet, des animations sur temps scolaire pour les enfants. La communication a été faite dans le Bulletin d'information du mois de juin et sur le site internet. L'école adressera également un courrier aux familles pour expliquer le programme de la journée.
- Elèves de 8P : une cérémonie aura lieu à la Mairie le 30 juin pour marquer la fin de leur parcours scolaire primaire et leur remettre un cadeau.

Local d'exposition

- Très belle exposition de Monsieur DUPERRIER, visitée par une centaine de personnes, que Madame RAMBACH félicite en direct.
- Souligne l'importance et le plaisir de bénéficier un tel espace. De nouveaux artistes, dont certains la Commune, ont à nouveau fait part de leur souhait d'exposer.

Théâtre en plein air

- Théâtre de Carouge : le spectacle prévu le 20 juin a été annulé pour raison de météo défavorable et reporté au 4 juillet 2021.

Burkina Run

Il est encore possible de s'inscrire pour participer à la course pédestre qui aura lieu les 26-27 juin 2021 et passera par Aire-la-Ville.

Bulletin d'information

La dernière édition a été distribuée début juin. Une nouvelle ligne graphique, que la Commune n'avait pas encore, a été créée avec le soutien de Candy Factory et nous avons profité de poursuivre la collaboration et la ligne graphique pour le rapport administratif. Madame RAMBACH ajoute que la personne qui réalisait précédemment le rapport avait mis fin à son mandat.

IV. DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'APPROBATION DES COMPTES 2020 DE LA FONDATION « LES CHOUETTES »

Le Président lit le rapport du Président de la Fondation, Monsieur Eddy STREBEL, adressé à Monsieur NOVELLE, Maire.

Monsieur le Maire,

J'ai l'avantage de vous adresser un bref compte rendu de l'exercice 2020 de la Fondation des Chouettes.

Actuellement tous les appartements, parking et garages sont loués et nous n'avons aucun contentieux.

Tous les postes du compte pertes et profits sont quasiment au niveau de l'année précédente à l'exception des frais d'entretien des logements (en baisse, pas de déménagements) et des frais financiers, (renouvellement à un taux très favorable d'une partie de l'hypothèque.)

Les comptes 2020 se soldent par un bénéfice de CHF 232'164.82 (avant amortissement). Les comptes 2020 ont été vérifiés à la demande du Conseil de Fondation et selon les statuts de la Fondation par Eurex Audit Sari à Chêne-Bourg (voir rapport de l'organe de révision daté du 13.4.2021.

Soucieux de l'état énergétique du bâtiment Vieux-Four 2-8, le comité de la Fondation de Chouettes a fait procéder à une analyse très détaillée CECB +. L'analyse du rapport est en cours.

Je tiens à remercier très sincèrement les membres sortants du comité, Jean-Claude AUTHIER membre depuis la constitution de la Fondation, Yannick NOVELLE membre délégué du Conseil municipal et Véronique DUPERRIER, secrétaire de la Fondation depuis de très nombreuses années pour leurs engagements et contributions.

Au terme de ce bref compte rendu je tiens à remercier la Régie Bersier pour l'excellente collaboration.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président met au vote la délibération :

vu le rapport de gestion, le compte de pertes et profits et le bilan de la Fondation communale les Chouettes,

vu le rapport de l'organe de révision Eurex, chargé de la vérification des comptes de l'exercice 2020, du 13 avril 2021,

vu l'approbation des comptes 2020 par le Conseil de Fondation le 27 avril 2021 et le rapport du Président du Conseil de Fondation du 6 mai 2021

conformément à l'art. 30, al. 1, let. i de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

D E C I D E

1. D'approuver les comptes 2020 de la Fondation communale les Chouettes.

La délibération est approuvée par 12 pour, 0 contre et 0 abstention.

V. DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'APPROBATION DES COMPTES 2020 DE LA FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE

Le Président lit le rapport du Président de la Fondation, Monsieur Barthélémy ROCH.

*Monsieur le Maire, Madame, Monsieur les adjoints,
Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,*

L'année 2020 s'est clôturée sur une baisse de la consommation d'un peu plus de 1% par rapport à 2019, soit environ CHF 9'000. Les autres frais étant relativement semblables, la perte de l'exercice est de CHF 18'586.95.

Deux promotions sont en cours dans le secteur de Pré-Gabet. Les travaux de raccordement ont débuté en 2020 pour un montant d'environ CHF 20'000. Aucune perturbation majeure n'est à signaler, mais dix-huit interventions pour des changements de pièces hors garantie ont dû être effectuées par l'entreprise CGC en 2020 pour un montant total de CHF 8'664.50.

Les charges financières se montent à CHF 12'000 d'intérêts payés à la Commune.

Au niveau du bilan, le poste « créances » de CHF 121'231.35 concerne les consommations facturées pour le mois de décembre 2020 qui sont réglées à ce jour.

Le poste « Engagements courants » concerne principalement les factures de CADIOM SA pour le mois de décembre 2020 (CHF 57'242.70).

La Fondation doit encore un montant de CHF 7'085'576.10 à la Commune. Un amortissement de CHF 315'000 est versé chaque année. Une partie de cette dette est soumise à intérêts. La perte cumulée depuis la création de la fondation se monte à CHF 190'825.22.

Tous les membres de la Fondation tiennent à remercier le conseil municipal pour la subvention de CHF 40'000.

Les comptes ont été révisés par Fidusafe SA et approuvés par le conseil de Fondation le 26 mai. La révision du mode de tarification recommandée par la Cour des comptes n'a toujours pas été réglée par CADIOM SA et l'OCEN. Une discussion est en cours avec l'OCEN et CADIOM SA.

Je tiens à remercier, au nom de la Fondation, Madame Véronique DUPERRIER et Madame Claire SNEIDERS pour leur soutien administratif.

Je remercie également pour leur travail bénévole les membres de la Fondation, Madame Véronique MOULLET-BOUCHARDY, vice-présidente et Messieurs Dominique NOVELLE, secrétaire, Christophe NICOD, René RUFFIEUX, Raymond ZBINDEN et Guillermo BAEZA.

Le Président met au vote la délibération :

Vu le rapport de gestion, le compte de pertes et profits et le bilan de la Fondation communale pour le chauffage,

vu le rapport de l'organe de révision Fidusafe, chargé de la vérification des comptes de l'exercice 2020, du 4 mai 2021,

vu l'approbation des comptes 2020 par le Conseil de Fondation le 26 mai 2021 et le rapport du Président du Conseil de Fondation du 14 juin 2021.

conformément à l'art. 30, al. 1, let. i de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,
sur proposition du Maire,

le conseil municipal

D E C I D E

1. D'approuver les comptes 2020 de la Fondation communale pour le chauffage.

La délibération est approuvée par 10 pour, 0 contre et 2 abstentions (Madame HENRIOD et Monsieur FUMEAUX).

VI. MOTIONS

Le Président demande si quelqu'un propose une motion. Aucune motion n'est proposée.

VII. QUESTIONS ET DIVERS

Monsieur CHRISTIN

- Entretien des espaces extérieurs : s'interroge si les contrats d'entretien, avec certaines entreprises, ont été modifiés. En effet, lors des derniers travaux plusieurs chemins ont été oubliés (taille des haies et fauches). Monsieur NOVELLE informe qu'il n'y a eu aucun changement, prend note et prendra contact avec le-les mandataire-s. Monsieur NOVELLE regrette cette situation. Il se permet d'ajouter qu'un employé communal pourrait accompagner et aider le mandataire dans son travail. Cette remarque le conforte dans sa proposition d'internalisation.

Madame HENRIOD

- Ressources humaines : demande si le personnel en arrêt maladie est remplacé. Monsieur NOVELLE confirme que tout est géré par la Commune.

Madame MAIO

- Désherbages : signale qu'il y a de nombreux endroits où les mauvaises herbes poussent et ne sont pas enlevées. Madame MAIO est régulièrement interpellée à plusieurs reprises par des habitant-e-s et demande si ce travail pourra être exécuté prochainement. Monsieur NOVELLE prend note et souligne que cette problématique est pertinente. Monsieur CHRISTIN s'étonne de cette remarque. Il rappelle que lors d'une des dernières séances du Conseil municipal était très content de la biodiversité et maintenant quelques mauvaises herbes dérangent. Monsieur RAEMY rebondit et constate également qu'il y a de nombreux endroits avec des mauvaises herbes (arrêts de bus, trottoirs, etc.). Il fait ce constat pour la première fois cette année et se demande s'il n'y a pas une corrélation entre le fait de ne plus enlever les mauvaises herbes depuis quelques mois et la volonté d'internaliser. Il demande également s'il existe un cahier des charges des entreprises. Monsieur NOVELLE confirme que cette tâche n'est pas comprise dans les mandats. Madame RAMBACH ajoute que ce phénomène a pu être observé dans d'autres communes (météo pluvieuse et chaleur), à savoir une végétation plus importante.

Monsieur FUMEAUX

– Fondation chauffage

S'est abstenu lors du vote. Il a pris note qu'il y a des recommandations pour trouver une solution afin de couvrir le découvert de CHF 190'000.00. Il demande qui va travailler sur ce dossier et dans quel délai.

Monsieur NOVELLE informe qu'il s'agit de pertes qui se sont accumulées depuis la mise en service en 2014. Le réseau a été surdimensionné et la consommation est moins importante qu'estimée. Il ne s'agit pas d'une mauvaise gestion, mais entre autres dû au changement climatique. La Cour des comptes a auditionné les membres de la Fondation et de la société CADIOM afin de trouver une solution pour équilibrer les comptes. Heureusement que la Commune verse un soutien annuel de CHF 40'000.00. Deux nouvelles promotions seront raccordées au réseau en 2022. D'autre part, les statistiques de chauffage montrent qu'il y a eu une consommation plus importante en 2021 qu'en 2020. Il a fait plus froid en 2021. Pour les 5 premiers mois de l'année, la consommation 2021 est plus importante que les dernières années à cette même période.

Madame MOULLET-BOUCHARDY informe que le montant de la taxe de chauffage avait été fixé avant la fin des travaux de CADIOM, basé sur les 5 années précédentes (principalement des chauffages à mazout) et les conditions météorologiques plus rigoureuses. Les hivers sont de plus en plus chaud et les maisons sont moins chauffées. Il ne s'agit pas d'une mauvaise gestion, mais bien d'un problème de consommation.

Monsieur NOVELLE soulève que la Cour des comptes a mis en évidence le fonctionnement entre les intermédiaires. La Fondation communale est cliente de Cadiom, qui lui-même est client des SIG qui fournissent l'énergie. A terme, la Fondation communale devrait être cliente directe des SIG. Cette option imposerait toutefois à la Fondation de payer à CADIOM un droit de timbre pour utiliser leurs conduites depuis les Cheneviers jusqu'aux sous-stations communales. Ce dossier est traité depuis deux ans par l'OCEN (canton).

Madame MOULLET-BOURCHARDY ajoute que la Fondation a emprunté CHF 8.5 mio à la Commune et sans intérêt ainsi qu'1 mio avec intérêt (taux 1,2%). Cette situation permet d'éviter un remboursement. Ce mécanisme financier ne met pas en péril ni la Fondation ni la Commune. Une solution doit être trouvée par la Fondation pour présenter des comptes équilibrés.

Le Conseil municipal est là pour approuver les comptes. Effectivement, la Commune verse CHF 40'000.00/an pour aider la Fondation. Les membres de la Fondation travaillent sur ce dossier et Monsieur NOVELLE espère qu'une solution sera trouvée prochainement.

Monsieur ZBINDEN

- Bons de solidarité : demande où en est le projet et si les ménages recevront le soutien de CHF 30.00 en un ou plusieurs bons. Madame RAMBACH informe que chaque foyer recevra un bon de CHF 30.00 (créé par Candy Factory). Les bons seront envoyés avant le 5 juillet 2021. Monsieur ZBINDEN remercie pour la rapidité de mise en application de la motion.

Monsieur PHILIPP

Remercie Madame SNEIDERS pour son soutien tout au long de son année à la présidence du Conseil et lui remet un bouquet de fleurs ainsi qu'un petit cadeau symbolique à Monsieur LANZA, nouveau Président.

Le Président clôt la séance à 20h47, souhaite un bel été à toutes et tous.